



RECU EN PREFECTURE

Le 16 novembre 2020

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20201105-D00621810-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 05 novembre 2020

Le Conseil Municipal, convoqué le 29 octobre 2020, s'est réuni à la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Doubs (CCIT) pour partie en présentiel et pour partie en visio-conférence

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents à la CCI : M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, M. Ludovic FAGAUT, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY (arrivé à la question n° 11), M. Damien HUGUET, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, M. Christophe LIME, Mme Carine MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Maxime PIGNARD, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Karima ROCHDI, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE

Étaient présents en visio-conférence (avec possibilité de procuration de vote) : M. Guillaume BAILLY, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, Mme Sadia GHARET, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Agnès MARTIN, Mme Marie-Thérèse MICHEL, M. Thierry PETAMENT, Mme Françoise PRESSE, Mme Juliette SORLIN, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire : M. Damien HUGUET

Étaient absents : Mme Elise AEBISCHER, M. Philippe CREMER, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. Jean-Hugues ROUX

Procurations de vote : Mme Elise AEBISCHER à Mme Anne BENEDETTO, M. Guillaume BAILLY à M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n° 11), Mme Nathalie BOUVET à M. Laurent CROIZIER, Mme Fabienne BRAUCHLI à M. Damien HUGUET, Mme Julie CHETTOUH à Mme Frédérique BAEHR, M. Sébastien COUDRY à M. Nicolas BODIN, M. Philippe CREMER à M. Kévin BERTAGNOLI, M. Cyril DEVESA à Mme Annaïck CHAUVET, Mme Marie ETEVENARD à M. Anthony POULIN, Mme Lorine GAGLILOLO à M. Aurélien LAROPPE, Mme Sadia GHARET à Mme Aline CHASSAGNE, M. Pierre-Charles HENRY à Maxime PIGNARD (jusqu'à la question n° 10), M. Jean-Emmanuel LAFARGE à M. Benoît CYPRIANI, Mme Myriam LEMERCIER à M. Ludovic FAGAUT, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à Mme Laurence MULOT, Mme Agnès MARTIN à Mme Karima ROCHDI, Mme Marie-Thérèse MICHEL à Mme Claudine CAULET, M. Thierry PETAMENT à Mme Marie LAMBERT, Mme Françoise PRESSE à M. François BOUSSO, M. Jean-Hugues ROUX à Mme Sylvie WANLIN, Mme Juliette SORLIN à Mme Carine MICHEL, M. Nathan SOURISSEAU à Mme Valérie HALLER, M. Gilles SPICHER à Mme Pascale BILLEREY, M. André TERZO à M. Christophe LIME, Mme Claude VARET à Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF à M. Abdel GHEZALI

OBJET : Acquisition aux conjoints SAUGET d'une parcelle située 131, chemin de Vieilley

Délibération n° 2020/006218

Acquisition aux consorts SAUGET d'une parcelle située 131, chemin de Vieilley

Rapporteur : M. Anthony POULIN, Adjoint

	Date	Avis
Commission n° 2	20/10/20	Favorable unanime

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de proposer au conseil municipal l'acquisition d'une parcelle classée en zone 2 AU-H du Plan Local d'Urbanisme, située 131, chemin de Vieilley dans le secteur des Planches.

Objectif : constitution d'une réserve foncière

Dépense : 36 824 € (8 €/m²)

La commune a été destinataire d'une Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) relative à la vente par les consorts Sauget d'une propriété bâtie sise 131, chemin de Vieilley.

Cette propriété comprend 3 parcelles :

- la parcelle PZ n° 117 d'une surface de 725 m² qui supporte une maison d'habitation d'une surface habitable d'environ 90 m²,
- la parcelle PZ n° 40 d'une surface de 1 172 m² en nature de jardin,
- la parcelle PZ n° 39 d'une surface de 4 603 m² en nature de pré et verger.

Ce bien immobilier est situé à l'extrémité de la zone 2 AU-H du PLU (secteur des Planches), à proximité de la forêt de Chailluz.

Cette zone 2 AU-H d'une surface globale d'environ 60 hectares se développe de part et d'autre du chemin de Vieilley. Elle est urbanisable à l'initiative de la collectivité sous forme d'opération d'ensemble, à destination d'habitat et après modification ou révision du PLU.

La collectivité a souhaité se porter acquéreur de la parcelle non bâtie cadastrée section PZ n° 39 afin de constituer une réserve foncière et laisser le propriétaire vendre librement la maison d'habitation située en bordure du chemin de Vieilley et son terrain d'aisance (parcelles cadastrées section PZ n° 40-117).

Conformément à l'article L.1311.11 du Code Général des Collectivités Territoriales, la commune a sollicité France Domaine qui a fixé, par courrier du 11 août 2020, la valeur vénale de la parcelle cadastrée section PZ n° 39 à 8 € / m² soit un prix global de 36 824 €.

Un accord est intervenu avec le propriétaire en vue d'une transaction selon les modalités suivantes :

- acquisition à l'amiable de la parcelle cadastrée section PZ n° 39, libre de toute occupation, pour un montant de 36 824 €,
- prise en charge des frais d'acte par la commune.

La dépense sera prélevée sur la ligne : 21.824.2111.00501.30100.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- **se prononce favorablement sur cette acquisition aux conditions ci-dessus énoncées,**
- **autorise Mme la Maire, ou l'élu délégué, à signer tout acte nécessaire à cette acquisition.**

Pour extrait conforme,
La Maire,

Anne VIGNOT

Rapport adopté à l'unanimité

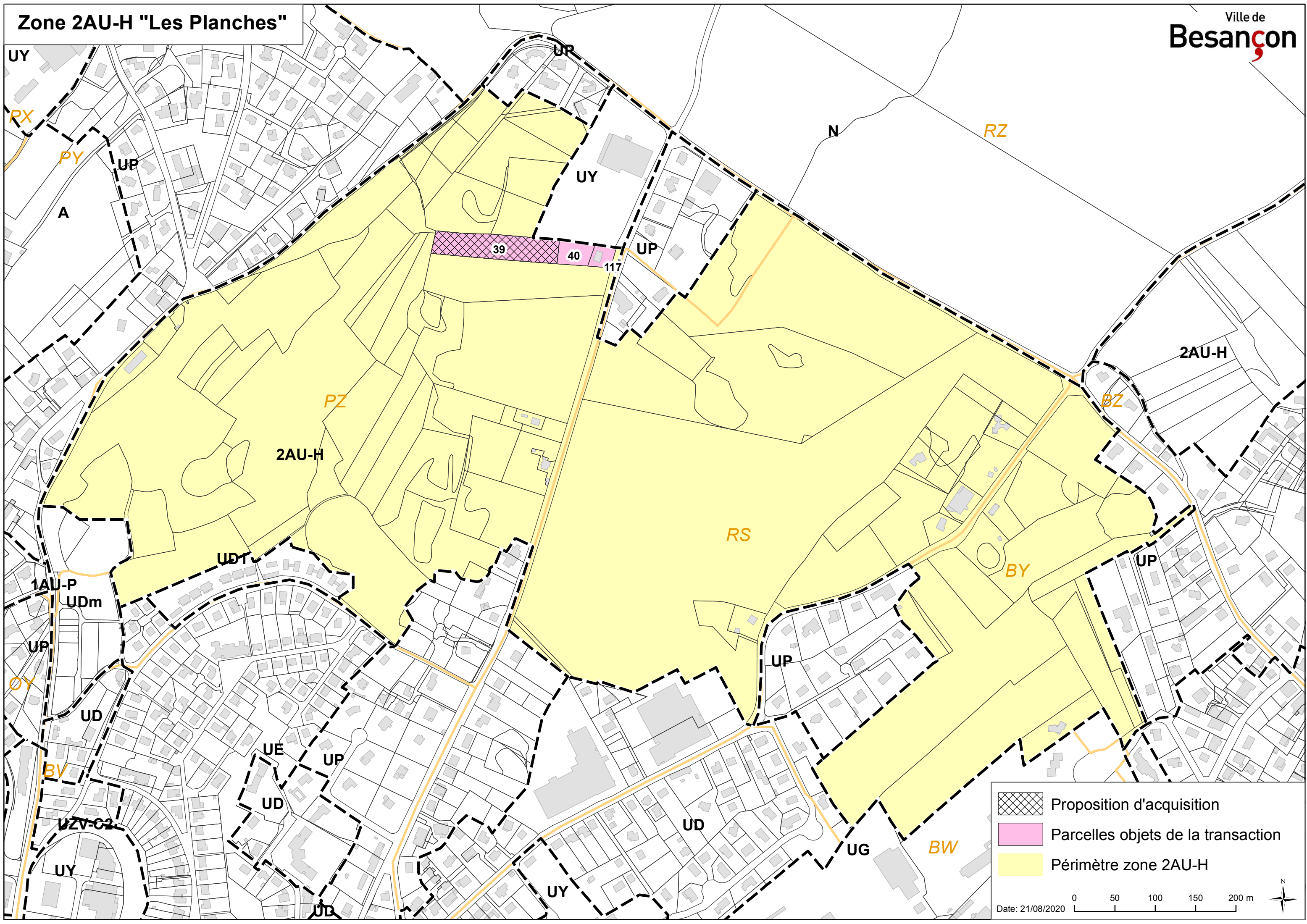
Pour : 55




Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Zone 2AU-H "Les Planches"



-  Proposition d'acquisition
-  Parcelles objets de la transaction
-  Périmètre zone 2AU-H